Zeitschrift: Bulletin de la Société Neuchâteloise des Sciences Naturelles
Herausgeber: Société Neuchâteloise des Sciences Naturelles
Band: 28 (1899-1900)

Artikel: Espèce d'Helix : nouvelle pour le canton de Neuchâtel
Autor: Godet, Paul
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-88456

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 14.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Séance du 4 mai 1900

ESPÈCE D'HELIX

NOUVELLE POUR LE CANTON DE NEUCHATEL

PAR PAUL GODET, PROFESSEUR

Une découverte intéressante vient d'être faite par un jeune ami de la nature, M. Henri Bœckelman. Il s'agit d'une espèce d'escargot nouvelle pour notre canton et signalée en Suisse seulement dans les Grisons, à peu de distance de nos frontières. C'est l'*Helix obvia* Zgl. (H. candicans, Zgl.), espèce très répandue dans l'Europe orientale et méridionale, ainsi que sur quelques points de l'Europe centrale, et conservant partout un caractère de très grande uniformité. Cette Hélice, dont j'ai vu plus de 500 exemplaires, habite un champ qui, du Chanet, descend jusqu'à la route des Gorges du Seyon.

Elle appartient au groupe des *Xérophiles* (sous-genre Xerophila), comprenant les espèces qui recherchent les terrains secs. La seule espèce de notre pays avec laquelle on pourrait la confondre est l'Hélice ruban (*H. ericetorum*, Müll.), qui se trouve aussi au même endroit. Cette dernière forme appartient à l'Europe occidentale. A la limite des deux régions, orientale et occidentale, les deux espèces se rencontrent à côté l'une de l'autre, bien que Clessin dise le contraire; il est vrai qu'il s'agit ici d'un fait accidentel.

Les différences principales des deux espèces sont les suivantes :

L'*H. obvia* est plus grande; son diamètre atteint 18^{mm}, tandis que celui de l'*ericetorum,* ordinairement

de 13-14^{mm}, ne dépasse guère 16^{mm}. La couleur diffère également, ainsi que l'épaisseur de la coquille. Chez l'*H. obvia* elle est plus solide, et d'un blanc de porcelaine caractéristique; celle de l'*ericetorum* est plus mince et présente une teinte brunâtre. Les deux espèces ont des bandes foncées, d'un brun-noir chez l'*obvia*, d'un brun plus clair chez l'*ericetorum*. Chez la première, il existe généralement à la partie supérieure une large bande, suivie d'un plus ou moins grand nombre de bandes plus étroites, parfois interrompues ou remplacées par des séries de points. Quelques exemplaires sont entièrement blancs (H. candicans Zgl.). L'ombilic de l'*obvia* est plus petit, à tours serrés; celui de l'*ericetorum* est relativement plus large, et les tours sont plus lâchement enroulés, etc.

Comment l'*Helix obvia* est-elle arrivée chez nous? Dans les Grisons elle a pu s'introduire de localités voisines, situées au delà de la frontière, tandis que notre localité neuchâteloise est tout à fait isolée. Il faut donc admettre un transport accidentel. Du reste, le fait s'est produit ailleurs, par exemple sur différents points de l'Allemagne (Berlin, par exemple). En général, l'espèce a été introduite, mêlée à des graines de plantes fourragères, esparcette, luzerne, etc. En effet, les jeunes *H. obvia*, à peu près de la taille des graines de ces plantes et vivant sur celles-ci, peuvent être recueillies et semées avec elles.

Les recherches que j'ai faites m'amènent à la conviction qu'il a dû en être ainsi chez nous. Une seule chose m'étonne, c'est que cette jolie espèce n'ait pas été signalée dans d'autres endroits de la Suisse. Peut-être n'a-t-elle pas attiré l'attention et se retrouvera-t-elle ailleurs qu'à Neuchâtel.